

Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

Public cible:

CCD, GCOS, contrôleurs AS, Managers AS

Pré-requis:

Aucun pré-requis

Modalités pratiques

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation: Chantiers locaux

TARIF / COÛT STAGIAIRE

• €

Modalités animation : En présentiel

Intervenant:

Effectif:

Sans condition

2025-Travailler en complémentarité entre métiers de l'action sociale, pour accompagner, maintenir et développer l'activité des partenaires - CSSM 976

MAJ: Lundi 22 septembre 2025

Objectifs professionnels:

Renforcer les coopérations internes entre métiers de l'AS

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Situer son activité dans le processus
- Identifier les complémentarités des métiers de l'AS
- Déclencher des interactions internes
- Coordonner l'offre de service partenaire

Contenu:

1/ Les activités portées par la Caf pour accompagner les partenaires AS

- Le cadre institutionnel national local
- Les différentes activités
- Mes activités, mon périmètre d'intervention Où je me situe dans la chaine de traitement

2/ Les complémentarités des métiers de l'AS

- Les activités qui invitent à partager
- Les cas d'usage qui nécessitent davantage de coopérations internes
- L'évaluation dans toutes ses dimensions

3/ Les interactions internes

Comment? Quelle organisation?

EGOC-Caf 35 / Cours des Alliés – 35028 Rennes Cedex 9 –<u>www.egoc.org</u>

Enregistré sous le n° 53350002335 auprès du Préfet de région de Bretagne

N° Siret: 777749375 00021



Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

- Quoi ? Dans quels cas, pour quel gain ?
- Qui ? Quels acteurs sont concernés ?
- Combien ? Combien de temps y consacrer sans créer de charge supplémentaire ni dégrader les autres activités ?
- Où ?
- Quand? Au cas par cas, instaurer des routines?
- Pourquoi ? Quels objectifs se fixe-t-on ? pour quel gain ?
- 4/ Coordonner l'offre de services aux partenaires
- La communication l'information aux partenaires
- L'articulation des plans de charge qui incombent à chaque métier
- Le suivi post-contrôle

Méthodes mobilisées :

Méthode active

- Cas pratiques
- Situations apportées par les participants

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation



Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43